COMBAT OUVRIER

ORGANE OFFICIEL DE L'USTKE

MENSUEL N°10
AVRIL 2008
100 Frs

La grève : un droit constitutionnel !

Bilan et analyse des municipales

Actualité Syndicale

Pages 4-5

Grèves Générales
Forte mobilisation

Espace Militant

Page 11

Enseignement
Protestation devant le campus de Nouville

Page 12

Environnement
Non au grand tuyau !

Actualité Internationale

Page 14

Jeux Olympiques
Passage de la flammme olympique perturbée

SOMMAIRE...

Dossier Politique

Bilan et analyse des élections municipales des 9 et 16 Mars 2008

Pages 6-10

Actualité syndicale

- Grèves générales : Conflit CFP — Page 4
- Grèves générales : Forte mobilisation des secteurs privés — Page 5
- Action Plâtre : On recolle les morceaux — Page 5

Espace militant

- Enseignement : Protestation devant le campus de Nouville — Page 11
- Environnement : Non au grand tuyau ! — Page 12

Echo des fédés

- Comité directeur : L'USTKE se retire du dialogue social — Page 13

Actualité internationale

- Jeux Olympiques : Le passage de la flamme olympique perturbé — Page 14

Actualité régionale

- Brèves : Papouasie Nouvelle-Guinée, Australie et Pacifique — Page 15

Directeur de publication : Gérard Jodar
Responsable de la rédaction : Alain Trupit
Rédaction : Ingrid Chanene
Conception et réalisation : SCOV
Photos : Ingrid Chanene
Impression : E.I.P.
Tirage : 2000 exemplaires
Journal en vente au siège de l'USTKE au prix de 100 Frs.
✆ 27.06.55 / E-mail : comustke@hotmail.com

Justice où es-tu ?

On savait déjà que la justice n'était que celle des hommes et que, contrairement aux discours officiels tenus, elle était sujette aux humeurs de ceux qui sont censés la rendre, aux campagnes médiatiques et aux directives gouvernementales.

Avec de la prison ferme et la suppression de leurs droits civiques, plusieurs militants et responsables de l'USTKE ont ainsi été criminalisés au motif de leur participation à une grève générale qui aura dégénéré en affrontement avec les forces de l'ordre. Les responsables de tout cela… l'Etat et un certain Estrosi qui, après avoir fait des déclarations provocatrices lors de son premier passage en Kanaky, s'était mis en tête de réduire à néant l'USTKE et le Parti Travailliste nouvellement créé.

Il est facile pour l'Etat et tous ceux qui font du suivisme de tenir des discours moralisateurs, de se poser en donneurs de leçon face à des travailleurs qui n'ont ni les moyens financiers, ni les moyens matériels dont disposent l'Etat et les Patrons.

On a pu le voir aussi dans le jugement rendu dans l'affaire de Saint Louis, avec une presse préparant son public à l'acquittement du présumé coupable. Comme l'ont titré les Nouvelles Calédoniennes " *Un gentil garçon qui tenait un fusil* " !!! et à la page précédente " *peines de prison fermes pour les militants de l'USTKE* ". Ces gentils garçons qui ne tenaient que des cailloux méritaient donc la prison ferme.

Après ça, on va nous expliquer que la justice est indépendante du pouvoir politique !!! Quelle rigolade…

Ce comportement de l'Etat, à la veille du vingtième anniversaire de l'assassinat des 19 militants d'Ouvéa, doit interpeller chacun d'entre nous sur l'histoire par rapport au présent.

Pour l'USTKE, le devoir de mémoire restera quelque chose de très fort et c'est dans la construction de l'avenir du pays indépendant de Kanaky que l'on fera en sorte que nos camarades ne soient pas morts pour rien.

Le Président de l'USTKE, Gérard Jodar.

ÉDITO…

Grèves Générales

Les grèves générales perturbent le patronat

Dix grèves générales depuis le début de l'année, le syndicat avait prévenu les autorités et les partenaires sociaux que l'organisation syndicale restera mobilisée pour ses adhérents, ses militants, ses responsables... En priorité, dénoncer l'atteinte portée au libre exercice du droit syndical.

Uniquement parce qu'ils ont participé à une grève générale, et que suite à cela le grand patron du Medef s'évertue à dire que nos adhérents et de surcroît employés à CFP (entreprise de tôle situé à Ducos) ont enfreint la loi. Selon lui, la grève faite le lendemain des affrontements autour du dépôt de Carsud était une grève illicite. Alors que la centrale avait prévenu comme à l'accoutumé les principaux intéressés, le Medef et le Haut-Commissariat pour la tenue de la grève du 18 janvier dernier.

Il en convient que nous avons fait au total dix grèves générales depuis le début de l'année, nous restons " têtus " comme l'a souligné le principal quotidien sur le principe que nous défendons le droit de grève. C'est ainsi que la dernière mobilisation générale datant du 10 avril mettait en exergue ce principe fondamental qu'est le " droit de grève "(lire encadré).

Certes, neuf salariés de CFP ont participé à l'appel à la mobilisation générale en janvier, mais ce n'est pas une raison valable pour leur remettre une lettre de mise à pied de 9 jours pour les huit salariés et 14 jours pour le délégué syndical.

Le 19 mars, des camarades de l'industrie sont venus en soutien aux grévistes de CFP, ils sont dégagés dans le calme aussitôt à la mi-matinée par les forces de l'ordre. Les toiles de tentes plantées en face du portail de l'entreprise de tôles sont décalées sur le trottoir d'en face. Ainsi, depuis cette date, les militants se relayent chaque jour sur le campement.

Quelques jours après, ce sont les salariés de Fabical qui reçoivent aussi des lettres d'avertissements. Toujours, liés à la mobilisation des camarades sur l'appel de l'organisation syndicale. A aucun moment, ils n'ont entravé la liberté de travail !

Quoi qu'il en soit, le patronat n'est pas d'accord avec nos méthodes mais qu'elle ne pénalise pas nos adhérents qui n'ont à aucun moment enfreint les lois du travail. ■

La grève, droit reconnu par la Constitution, est un arrêt de travail concerté pour obtenir la satisfaction de revendications professionnelles formulées au niveau national ou local.

La loi interdit aux employeurs de recourir à des intérimaires, à des contrats à durée déterminée, à du personnel de gardiennage ou de surveillance pour entraver le droit de grève. La Cour de cassation a précisé qu'une convention collective ne peut pas imposer le dépôt d'un préavis avant une grève dans le secteur privé.

PAS DE SANCTION

Il est interdit aux employeurs de sanctionner ou de licencier des salariés en raison de l'exercice normal du droit de grève. Les tribunaux estiment que certains agissements constituent un exercice anormal du droit de grève (sabotage volontaire, vol, séquestration, coups et blessures, atteinte à la liberté du travail en s'opposant au travail des non-grévistes).

L'exercice du droit de grève ne doit donner lieu à aucune mesure discriminatoire, en matière de rémunération et d'avantages sociaux. En aucun cas l'employeur ne peut retenir une fraction de salaire correspondant à une durée supérieure à la durée de la grève.

Sauf faute lourde (séquestration, par exemple), le licenciement d'un gréviste est nul. Le gréviste licencié irrégulièrement peut demander sa réintégration dans l'emploi et le paiement des salaires et avantages perdus devant le référé prud'homal.

DOMMAGES ET INTÉRÊTS

Parfois, le patronat intente des procès en dommage-intérêts contre les grévistes et les syndicats. La responsabilité des grévistes ne peut être engagée sans que les juges précisent les actes de participation personnelle de chacun des salariés concernés aux actes répréhensibles. De plus, la responsabilité d'un syndicat ne peut être engagée que si les dirigeants de ce syndicat ont incité les grévistes à commettre des dommages ou ont agi de concert avec eux.

Grèves Générales

1er et 10 Avril : forte mobilisation

Péage : passage gratuit pour les automobilistes.

Plusieurs camarades de CFP et de Fabical ont reçu une lettre de mise à pied de la part de leur direction et, en réponse aux patrons, qui font partis du Medef, les secteurs privés de la Fédération Commerce STKE ont lancé une mobilisation générale dans les grandes surfaces de Nouméa et du Grand Nouméa. Plusieurs centaines de nos militants et sympathisants ont suivi le mouvement notamment sur les points stratégiques de la circulation nouméenne, au péage de Koutio et de celui de Tina où l'accès à la ville a été gratuite pour les automobilistes se rendant à Nouméa entre 6 heures et 9 heures, le 1er avril. Et pour ce cas, cela n'a pas été un poisson d'avril. Les camarades sont restés mobilisés sur diffférents points de blocage avant de se rendre en soirée à une assemblée générale tenue sur le piquet de Carsud. ■

Carrefour : mise au point avec les adhérents.

Les camarades de la CSP à la Société Le Froid.

Au même titre que la précédente grève dans le secteur privé, ce sont plus d'une vingtaine d'entreprise dans la zone industrielle qui ont vu leurs portes fermées. Nos camarades de l'ensemble des secteurs ont bloqué les entrées des grandes entreprises ou des fabriques de Ducos. La grève générale du 10 avril fût une journée très remarquable, en particulier pour nos camarades des sections STKE Industrie, BTP, Commerce qui ont mobilisé en nombre leurs adhérents sur les différents piquets. La défense du droit de grève est le principal leitmotiv de la mobilisation générale. ■

Licenciement

On recolle les morceaux à "Action Plâtre"

Une action a été menée à " Action Plâtre " par nos camarades du BTP le mois dernier : en une journée, ils ont bloqué les accès de cette entreprise. Motif : la direction voulait licencier notre délégué syndical pour emploi de mots injurieux lors d'une discussion qui a tourné court. Il en a été autrement puisque des propositions ont été formulées entre les deux parties. Ainsi, notre adhérent bénéficie actuellement d'un congé exceptionnel jusqu'au règlement de ce conflit.

La fédération BTP STKE a proposé à la direction de prendre en charge 90 heures de formation à l'USTKE pour le délégué, et aussi obtenir l'octroi d'une patente dans son domaine d'activité. Une prochaine réunion est prévue fin avril. ■

Municipales Mars 2008

Bilan et analyse des résultats

Un mois après les résultats des municipales, la cellule de coordination dresse un bilan des municipales et en retire une analyse de la participation du Parti Travailliste sur l'échiquier politique local. Une mobilisation importante de nos militants dans certaines communes où les têtes de listes font une percée comme à Lifou ou à Voh, et dans d'autres, la présence du Parti a gêné quelque peu la progression des forces en présence, quelles soient de droite ou indépendantiste.

4-5-6 décembre 1991

VIIéme Congrès de l'USTKE, marquant les 10 ans de son existence. Le débat est lancé pour exiger que notre organisation syndicale jette les bases d'une alternative politique, vu que le relais politique indépendantiste prend de moins en moins en compte les aspirations légitimes issues du combat social... Pour respecter la mémoire de ceux qui sont partis, et avec qui l'USTKE s'est engagée dans la création du FLNKS.
Pour avoir souscrit d'emblée à l'adoption de la stratégie de lutte portée par le FLNKS pour la survie politique du Peuple Kanak tout au long des années 80, l'USTKE s'est interdit de " franchir la ligne jaune "…

15 ans plus tard...

Décembre 2006
Le Congrès de l'USTKE décide de la création d'une alternative politique, et de la mise en place d'un relais politique.

Juillet 2007
Le Comité Directeur de l'USTKE opte pour la création d'un parti politique.
Un groupe de travail (Groupe de Projet) est mis en place pour l'organisation, l'animation et la conduite de travaux préparatoires durant 4 mois, autour d'une méthode et d'une dynamique de travail, qui va impliquer et mobiliser 6 groupes thématiques (GT), et l'ensemble des structures de l'USTKE.
Entre septembre et décembre 2007, tenue de trois assemblées générales (Koutio, Baco, Dueulu) dans le cadre de la préparation du congrès fondateur du parti politique.

17-18 novembre 2007, à Rivière Salée
Congrès fondateur du Parti Travailliste, avec :
- Adoption des statuts dans lesquels sont consignés les fondements historiques, la devise, la charte et les objectifs, les structures et les règles de fonctionnement ;
- Adoption de la motion générale qui assigne au Directoire Politique la réalisation des objectifs suivants :
1) Asseoir le Parti Travailliste dans tout le Pays
2) Préparer les élections municipales 2008
3) Préparer le Congrès dans un an
4) Concrétiser les motions politiques

Listes du Parti Travailliste

- Présence de 14 listes au lieu des 18 annoncées sur 33 communes., 3 listes sur 4 pour le Grand Nouméa, 3 listes sur les 3 communes de la PIL.
- Présence de listes sur les communes stratégiques (développement et démographie, et chefs lieu) : Koné, Poindimié, Voh, Lifou, Dumbéa, Païta et Nouméa.
- " Loupé " pour Mont Dore : manque de réactivité, et délai trop court pour la mise en place d'une liste.
- Victoire à Yaté pour les camarades de Rheebu

Nuu, ainsi qu'à Bélep, avec le soutien de l'USTKE et du Parti Travailliste.
- plusieurs listes ont pu se réaliser grâce à l'expérience de nombreux camarades politiques qui nous ont rejoints, et aussi grâce à la motivation et à la clairvoyance de nombreux militants et responsables de l'USTKE.
- le conflit CARSUD a aussi pesé sur le travail politique à mener, car plusieurs responsables syndicaux y étaient fortement engagés.
Sur les élections municipales elles-mêmes, trois grandes observations :
- Il y a une faible mobilisation de l'électorat dans l'ensemble des communes du pays, bien que l'on ait constaté un regain de civisme pour le second tour, qu'il faut d'ailleurs relativiser compte tenu de l'augmentation du nombre d'inscrits. A ce titre, il faut signaler qu'entre les Provinciales de 2004 et les Municipales de 2008 :
- 14 000 inscriptions supplémentaires ont été enregistrées à Nouméa
- 2 908 à Dumbéa
- Plus de 3 000 à Mont Dore
- La jeunesse s'est mobilisée pour ces élections municipales : dans toutes les communes, les jeunes sont allés voter ! Il faut y voir l'intérêt que les jeunes portent désormais sur la gestion des institutions localisées. Reste à voir si cette tendance se confirmera ou non pour les Provinciales de 2009...
- La cartographie politique est quelque peu bouleversée, notamment au niveau de l'électorat indépendantiste. Mais le camp loyaliste subit également de sérieuses turbulences. D'une manière générale, les 3 grands partis qui dominent la vie politique, économique et sociale du Pays s'inquiètent désormais de voir……« un intrus faire son entrée dans la cour des grands »

" L'intrus " en question :

Trois mois après sa création, le Parti Travailliste réussit son 1er test politique, et marque d'emblée de son empreinte le paysage politique et institutionnel local : - Émergence d'une véritable alternative, puisqu'il dispose de plus d'une vingtaine de sièges (25) sur l'ensemble du pays.
- 10 000 voix et 2éme force indépendantiste, ayant eu un écho favorable dans le pays, il assoie son implantation politique aux Îles, en Province Nord et dans le Grand Nouméa.
- Sa présence politique et institutionnelle s'inscrit désormais dans la durée, et demande à s'affirmer d'avantage, pour devenir à terme un acteur politique de poids.

Province Iles

Le Parti Travailliste dispose de 4 sièges à Lifou, 1 siège à Ouvéa, et aucun à Maré.

A Lifou, bien qu'une coalition politique (UC-LKS-PALIKA-FDIL) enlève la Mairie avec 3108 voix, le Parti Travailliste devient la 1ére force politique de l'île avec 1533 voix, et effectue un bond de plus de 900 voix par rapport au score de LKU au 1er tour des Législatives (616 voix). Avec les 298 voix obtenues à Maré par Alphonse Pujapujane, et les 274 voix de Macky Wéa à Ouvéa, le Parti Travailliste totalise au sortir du 2éme tour des municipales plus de 2000 voix, et pourrait donc espérer décrocher au moins 1 siège d'élu aux prochaines Provinciales. Il convient de rappeler que le scrutin provincial est un scrutin de liste à la proportionnelle sur un tour !

Province Nord

Le Parti Travailliste prend désormais ses marques politiques en Province Nord. Ayant présenté des listes dans 8 communes, il obtient 20 sièges :
Houaïlou : 2 sièges (262 voix au 2ème tour, soit 12,55% des 2088 exprimés. Nbre d'inscrits : 2981).
Ponérihouen : 4 sièges (258 voix, soit 19% des 1358 exprimés. Nbre d'inscrits : 2144).
Poindimié : 1 siège (235 voix au 2ème tour, soit 9,31% des 2523 exprimés. Nbre d'inscrits : 3473).
Poubéo : 7 sièges (382 voix, soit 34,54% des 1106 exprimés. Nbre d'inscrits : 1915).
Voh : 4 sièges (273 voix, soit 19,78% des 1380 exprimés. Nbre d'inscrits : 1818).
Poya : 2 sièges (112 voix, soit 7,67% des 1460 exprimés. Nbre d'inscrits : 1943).
Pour ce qui concerne les deux autres communes où le Parti Travailliste n'a pas obtenu de sièges, une base électorale existe, et ne demande qu'à augmenter :
Koné : 134 voix, soit 6,25% des 2144 exprimés. Nombre d'inscrits : 3065.
Koumac : 55 voix, soit 3,44% des 1600 exprimés. Nombre d'inscrits : 2140.

Le Parti travailliste se réjouit également des deux listes qu'il a soutenues :
Yaté : " Rheebu Nuu " (519 voix, soit 44,63% des 1163 exprimés. Nombre d'inscrits : 1491)
Belep : " Belep Responsabilité partagée " (302 voix, soit 55,41% des 545 exprimés. Nombre d'inscrits : 778)

Cartes politiques bouleversées

Trois situations où la présence du Parti Travailliste a contribué à bouleverser les cartes politiques

Voh
Le maire sortant du PALIKA avec ses 8 sièges retrouve son fauteuil grâce à l'apport du Rassemblement qui en a obtenu 2 sièges, face à une coalition UC (2 sièges), Parti Travailliste (4 sièges) et Avenir Ensemble (3 sièges).

Pouébo
Bien que le Parti Travailliste arrive en tête avec 7 sièges, l'UC (6 sièges) a fait des concessions énormes au PALIKA (6 sièges), en lui accordant les 4 premiers postes d'adjoints, afin de pouvoir conserver le poste de Maire (reconduction du Maire sortant !).

Poindimié
Le maire sortant était en ballotage favorable. La multiplicité des listes a contraint un second tour. On se rappelle qu'en 2001, le FLNKS avec plus de 70% des suffrages remportait haut la main le scrutin, il faisait face à une seule liste, celle du RPCR. Cette année, il avait pour vis à vis 3 listes dont celle du Parti Travailliste (338) avec Edwin Hiotua, et celle de Francis Pouadoui qui réalise un très bon score (729). 538 suffrages le séparent de Paul Néaoutyne (1267). La multiplicité des listes traduit-elle une volonté de changement dans cette commune ? Les prochaines provinciales nous le diront.

Province Sud

Nouméa
Le Parti Travailliste emmené par Jean Durut recueille au 1er tour 921 suffrages, soit 3,62 des exprimés (Nombre d'inscrits : 48 588). Il progresse de plus de 305 voix par rapport au 1er tour des législatives au cours du quel LKU n'a obtenu que 616 voix.
La liste Alternatives Citoyennes menée par Sylvain Pabouty (1174) améliore de 2 voix le score obtenu par Charles Washetine au 1er tour des législatives(1172).
Le score obtenu par la liste de Sonia Lagarde (8379) est en deçà des scores obtenus par Leroux et Gomes aux dernières législatives (8756).
Aux provinciales de 2004, l'Avenir Ensemble (dont est membre Mme Lagarde) récoltait 9676 voix : le parti de Philippe Gomes perd ainsi 1295 voix depuis ces provinciales. Il a fallu 2 tours pour que le premier magistrat sortant conserve la mairie. Avec 12504 voix, Jean Lèques améliore de 1884 voix le score de Gaël Yanno (10620) au 1er tour des législatives et progresse de près de 4000 voix par rapport au score recueilli par le Rassemblement UMP dans cette commune aux provinciales de 2004…
La participation (53,82%) est très faible, plus de 22000 électeurs ne se sont pas rendus aux urnes, soit 46,18 %.
Enfin, le RPC a joué les troubles fêtes dans la commune de Nouméa où sa tête de liste, Simon Loueckotte, recueille au 1er tour 3185 suffrages mettant ainsi en ballotage le maire sortant. Au 2ème tour, le sénateur obtient 4422 voix qui lui permettent d'avoir 4 sièges. Simon Loueckotte a bénéficié d'un report de plus de 1200 voix au second tour. Depuis, l'élu de la Province Iles a démissionné, les raisons invoquées demeurent floues, mais on peut cependant imaginer que Simon Loueckotte prépare les prochaines sénatoriales.
En effet, ce sont les grands électeurs municipaux et provinciaux, chambres consulaires qui élisent le sénateur. Par ailleurs, et pour s'atteler aux prochaines provinciales, Simon Loueckotte a besoin de

savoir le poids de son électorat aux Îles. Il est désormais fixé, le RPC recueille plus de 630 voix dans les 3 communes loyaltiennes. Il fait moins que Jacques Lafleur au 1er tour des législatives (1217 voix) à Maré, Lifou et Ouvéa.

Dumbéa

Jacques Nyitreij, tête de liste d'une coalition ''Parti Travailliste-UC-LKS" recueille au 1er tour 304 voix, soit 4,47% des exprimés (inscrits : 11 478). Jacques Nyitreij fait mieux que Franck Apock (224 voix) au 1er tour des législatives. La liste unitaire menée par Alosio Sako, avec 430 voix, n'atteint pas le score qu'il a obtenu en 2001 (524). Si l'on additionne les voix obtenues par Apock (224) aux Législatives, et celles obtenues par UC/FLNKS en 2001 (185) cela donne 409 voix : plus d'une centaine de voix indépendantistes ne se sont pas exprimées ! En clair des électeurs habituels du camp indépendantiste se sont tout bonnement abstenus. Il faut aussi se rendre à l'évidence : l'électorat du RDO est en nette régression.

A Dumbéa, plus de 3000 électeurs ne sont pas allés voter ni au 1er tour ni au second.

L'Avenir Ensemble qui soutenait le maire sortant améliore son score (2632 voix) de plus de 500 voix comparé à 2004 (2048 voix) : c'est donc une remontée de plus de 1000 voix par rapport au 1er tour des législatives où Harold Martin n'obtenait que 1506 voix. Cela n'a pourtant pas permis à Bernard Marrant de garder la mairie, perdue au profit du candidat du RUMP. Bernard Marrant ne retrouve pas le score (2707) qu'il a obtenu en 2001. Le vote des électeurs est par conséquent un vote sanction.

Pour sa part, le Rassemblement UMP réalise un bon score avec plus de 4000 voix. Son candidat élu au second tour dépasse largement le score obtenu en 2001 (2100), celui des provinciales de 2004 (1843) et celui du 1er tour des législatives où Pierre Frogier ne recueillait que 2887 suffrages.

Mont Dore

Malgré le ''loupé monumental" dans la constitution de la liste du Parti travailliste, il est intéressant d'analyser les résultats des élections dans cette commune. Alors qu'on aurait pu penser que la démarche unitaire au sein du FLNKS allait porter des fruits, c'est tout le contraire qui s'est produit. En effet, en 2001, la liste que tirait Roch Wamytan avait obtenu 1182 voix, celle menée par G. Regnier : 839, l'addition de ces deux scores donne 2021 voix : le FLNKS disposait alors de 4 sièges. Au 1er tour des municipales 2008, 1050 voix seulement sont allées vers la liste indépendantiste qui n'a désormais plus que 2 sièges en dépit du retour au bercail de Roch Wamytan, soit 971 voix en moins.

Où sont passées ces 971 voix ?

Se sont-elles abstenues ou se sont-elles exprimées sur une autre liste ? Il n'est pas certain que ces 971 voix soient allées au candidat de l'AE. Si on se base sur les dernières législatives en tout cas au 1er tour avec les 1786 voix recueillies par Harold Martin, on peut effectivement penser que le manque à gagner du FLNKS est allé à Jean-Yves Malejac ; en revanche, si l'on se réfère aux provinciales de 2004, ce raisonnement ne tient pas la route dans la mesure où le candidat de l'Avenir Ensemble avec ses 2069 suffrages fait moins que son parti en 2004 (2492 voix). A noter que le taux d'abstention sur le Mont-Dore est important : 42,27 %, ce qui représente plus de 6 000 électeurs !

Pour le RUMP, Eric Gay est élu dès le 1er tour avec 4700 voix soit 435 voix de mieux que Pierre Frogier (4265) au 1er tour des législatives. La bonne mobilisation de son électorat a permis au RUMP de remonter la pente par rapport à 2004 où il ne recueillait que 2842 voix.

Païta

La liste du Parti Travailliste, porté par Christophe Komedji a recueilli 369 voix, soit 6,99% des exprimés (inscrits : 8015)… La liste ''Union Citoyenne avec le FLNKS" avec ses 421 suffrages perdent plus de 200 voix par rapport aux provinciales de 2004 où ils étaient partis séparément. A cette époque là, UNI/FLNKS recueillait 181 voix, l'UC 197 et FLNKS/Indépendance que tirait Roch Wamytan 250 voix.

C'est à Païta (3254) que la progression de l'Avenir Ensemble est criante : 1298 voix de plus qu'au 1er tour des législatives (1956) et 1211 voix de mieux qu'aux provinciales de 2004 (2043). Il faut noter que les abstentionnistes du 1er tour se sont exprimés au second ainsi que certains électeurs indépendantistes.

A travers Louisa Brehe, le RUMP remonte mais pas suffisamment pour détrôner Harold Martin. Certes la candidate du Rassemblement avec 1903 voix fait mieux que P. Frogier (1324 voix) au 1er tour des législatives et améliore le score obtenu par son parti en 2004 (938) de plus de 900 voix, mais cela n'a pas joué en sa faveur même si elle a réussi à mettre son adversaire en ballotage au 1er tour.

Commentaires et perspectives

Un des enjeux qui se posent au Pays aujourd'hui, c'est le développement économique devant générer de l'emploi, qui dit emploi, dit pouvoir d'achat donc plus de consommation et on aborde là le niveau social. Si le développement économique n'atteint pas ces objectifs, la société composée de femmes et d'hommes, se sent menacée. Les politiques n'apportent pas de réponses aux préoccupations. Et même s'ils le font au travers de mesures institutionnelles, elles passent inaperçues, les médias ne prenant que ce qui les intéressent. Force est donc d'admettre que les espaces où pourraient se dérouler des échanges entre élus et citoyens, n'existent pas. La communication entre élus et électeurs ne se fait pas sauf en période électorale, le reste du temps, élus et citoyens conversent par média interposé.

Le mécontentement des populations va ainsi trouver écho auprès des syndicats qui le portent sur un terrain conflictuel, cela devient un rapport de force et plus les interventions policières vont se multiplier, plus des leaders syndicaux seront interpellés et emprisonnés et plus l'élan de sympathie et de solidarité se manifeste au sein de la population et si on y ajoute, comme savent si bien le faire les syndicats, ***"l'absence des élus et leurs incompétences "***, c'est sûr et certain qu'aux prochaines élections, il y aura de la sanction dans l'air.

C'est sur ce constat que s'est montée toute la stratégie de l'USTKE. L'entrée en scène du Parti Travailliste n'est donc pas une surprise. C'est un ballon d'oxygène pour la classe ouvrière et celle qui vit au-dessous du seuil de pauvreté. Le discours du nouveau parti accroche et draine une dynamique. Hélas, le FLNKS est bien loin de tout cela. Il ne faut pas se plaindre que son électorat aille au plus offrant.

On peut souhaiter que le Parti Travailliste grignote aussi l'électorat du Rassemblement et celle de l'Avenir Ensemble, ce qui pourrait être crucial pour les échéances de sortie et notamment le transfert des compétences régaliennes qui nécessite les 3/5 du Congrès. Dans la configuration actuelle, les indépendantistes, toutes tendances confondues, ne représente que près de 11% des élus au Congrès qui en compte 54 et détenu majoritairement par les non-indépendantistes. Si le parti de LKU obtenait des sièges aux provinciales, il aura simplement puisé dans le vivier du FLNKS, il aura tout bonnement remplacé les élus du FRONT par ses propres élus, cela ne changera rien, le Congrès sera toujours dominé par la droite.

Au vu des résultats, notamment en Province Sud, une grande partie de l'électorat dite de gauche, ne s'est pas manifestée, comparé au second tour des présidentielles où Mme Royal avait obtenu **9283** suffrages dans les communes de la Province.

En conséquence, et sachant qu'en partant même en liste unitaire, le FLNKS risque d'être de nouveau absent en Province Sud l'année prochaine. Il faudra privilégier une ouverture, pas une ouverture de façade mais une véritable ouverture. Le choix de la tête de liste est aussi un élément déterminant, dont acte... Côté Rassemblement, et contrairement à ce qui a été dit, son électorat a chuté considérablement dans une partie de la Province Sud.

En Province Nord, trois communes permettent au RUMP d'espérer pour les proviinciales avec plus de 20% des suffrages exprimés à Wawilu, 24% à Kwawa et 30% à Poya. En revanche, en Province des Iles, le parti de Pierre Frogier est en stand by.

Dumbéa, Mont-Dore, Nouméa et Boulouparis font exception. Il faut reconnaître que dans ces quatre communes, les suffrages du Rassemblement ont quasiment doublé par rapport à 2004.

Est-ce l'apport des nouveaux inscrits, est-ce l'apport des déçus de l'Avenir Ensemble, est-ce grâce à l'abstention, visible à Dumbéa, Nouméa et au Mont-Dore ?

S'agissant de l'Avenir Ensemble, c'est à Nouméa qu'il enregistre son plus gros déboire comparé à 2004, même s'il se maintient et progresse dans le reste du Pays mais aux Iles, l'AE, à l'instar du RUMP ***"il n'y a pas d'abonnés au numéro demandé".***

Les prochaines échéances vont sans doute nous donner une vision plus claire de la représentation réelle de chaque parti politique et notamment des trois partis les plus importants sur l'échiquier politique du Pays. **Les enjeux seront différents et le corps électoral aussi.**

Bonne route au Parti Travailliste autour des fondamentaux que nous enseignent chaque jour nos vieux qui dorment, qui nous regardent, qui nous accompagnent et qui nous protègent : Humilité, Respect, Exigence de Vérité ! ■

Jacques Hoïlané Wabete,
Membre de la Cellule
de Coordination
Parti Travailliste

(NDR : Ce bilan et cette analyse ont été présentés au premier directoire du 29 Mars à la tribu de Oundjo à Voh).

ENSEIGNEMENT

Protestation devant le campus de Nouville

Même en étant étudiant, on a le droit de manifester, une attitude peu courante dans notre pays. Sit-in et distribution de tracts devant le campus de Nouville, deux manières de soutenir une étudiante qui a osé porter son affaire au tribunal administratif afin de repasser des examens avec ses camarades étudiants en droit.

Vendredi 14 mars, au campus de Nouville, une trentaine d'étudiant font un sit-in devant l'entrée principale du grand amphi. Quelques-uns d'entre eux informent les étudiants qui passent entre deux cours, l'un se dit étonné de ne pas être au courant de ce qui se passe. Une autre étudiante se renseigne auprès de la principale coordinatrice du comité de soutien pour Sidji Chimenti. Konhu Lindsay, élève en 2ème année de droit, coordonne et fait en sorte que tout se déroule dans le calme, et indique au passage à ses camarades dans quelle mesure cette affaire a pris de l'importance.

Revenons sur le déroulé de cette affaire qui en soit paraît banal mais reflète le brouhaha dans lequel est géré l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

Quelques semaines avant le départ des étudiants en métropole en 2007 (courant mi-août, mi-septembre), sur l'affichage d'un panneau, apparaît le nom de 30 élèves de 2ème année de licence de droit qui se voient refuser de passer leur exam du semestre 4. Et pour cause le système du LMD leur permettaient de passer en 2ème année malgré un semestre de retard à l'issue de la 1ère année. Ayant échoué à la 1ère session du semestre 3 alors que la 2ème session débutait le 22 octobre dernier, ils pouvaient normalement le repasser, mais voilà le hic, ils n'ont pas pu le faire à cause d'une modification de planning. Dans les mois qui suivirent, un recours a été fait au tribunal administratif, les étudiants interdits d'exam soutiennent que l'administration du campus n'a pas respecté le règlement interne à l'université alors que la direction assure que le département de droit n'a pas changé le règlement mais le calendrier !

La principale plaignante, Melle Sidji Chimenti, qui a reçu le soutien de ses camarades étudiants à Nouville et à Magenta.

En tous les cas, il existe un flou qui, semble-t-il, est difficile à mettre au clair. Le tribunal administratif a exigé que le département de droit réorganise les examens pour ceux qui n'ont pas pu le passer l'an dernier. Mais tout de même, les responsables universitaires ont usé de leur droit afin de convoquer au conseil de discipline notre étudiante soucieuse du bon déroulement des examens. On lui reproche d'avoir proféré des insultes envers un professeur. Mais du côté étudiant, on s'étonne qu'une information diffusée sur internet concernant cette affaire soit prise comme une information diffamatoire, alors que ce n'était en aucun cas la volonté de l'étudiante.

Toujours est-il que cette mobilisation estudiantine s'est étendue à la Faculté de Magenta où elle a été relayée le même jour par une quarantaine d'étudiant. Le 17 mars, les étudiants recalés ont pu se soumettre à la nouvelle session d'examen.

Ce qu'on retiendra de ces futurs magistrats ou autres hommes/femmes du droit, c'est qu'ils ont pu mettre en pratique leur connaissance en matière de droit et qu'ils ont gagné face à une administration qui semble-t-il est rigoureuse mais parfois peut se montrer défaillante face aux doléances des étudiants, des professeurs ou autres… Et qu'on se rassure, ces désagréments peuvent se reproduire de temps à autre ! Il faut juste être vigilant face à cela, et ne pas hésiter à faire appel à la justice ! ■

C'est au son des guitares et en jouant aux cartes que les protestataires ont égayé leur journée, informant dans le même temps les étudiants devant la fac de Nouville.

ENVIRONNEMENT

Non au grand tuyau !

L'usine du Sud est attaquée de toute part par les associations environnementales, les gens du Sud, les syndicats, les coutumiers. A l'île Ouen, ils sont tous contre la mise en place du " grand tuyau " et ils continueront à tirer la sonnette d'alarme concernant les conséquences d'un tel acte.

Mi-avril, l'île Ouen accueille environ 200 personnes dans la tribu de Ouara. Différentes organisations liées à la protection de l'environnement et syndicats sont présents ainsi que des particuliers venus simplement pour s'informer auprès des représentants de l'île. Codefsud, le Comité de Défense du Sud était également de la partie : sous les cocotiers, des panneaux explicatifs présentent les dangers réels de l'éventuel mise en place du grand tuyau, que l'industriel montre autrement dans ses publicités à travers la presse !

Coutume d'accueil, l'espace privilégié où des bouts d'étoffes, sacs de riz, pains sont posés sur les nattes, un moment exceptionnel pour certains où les invités indiquent leur provenance et la raison de leur déplacement sur l'île. Les échanges s'effectuent devant la maison commune. Clément Grochain, porte-parole du Sénat Coutumier ouvre ainsi le discours des vieux en invitant le jeunes à protéger l'environnement malgré les bonnes intentions de l'industriel Canadien. C'est Roch Wamytan qui remerciera à son tour le geste offert par l'ensemble des invités, et c'est au nom des chefferies du Sud, au nom des clans, des habitants de l'île Ouen qu'il a parlé. Les jeunes de Ouara rassemblent les présents (ignames, monnaies, tabacs, étoffes, denrées alimentaires) et ils les manipulent avec précaution en les transportant vers un lieu abrité et protégé.

La journée s'est poursuivie avec des prises de paroles où chaque association environnementale a exprimé ses craintes et a surtout affirmé sa position face l'impact de la construction de l'usine sur l'environnement. Certains l'ont affiché clairement en portant le tee-shirt blanc avec l'inscription "Non au grand tuyau ". D'autres crieront haut et fort qu'il n'y pas d'autres alternatives que de stopper la pause de ce tuyau, sinon il en va de la survie de la biodiversité marine, terrestre et surtout des populations du Sud.

La coutume d'accueil, un moment privilégié, où les différentes délégations ont affiché leur ferme intention de ne pas céder au géant minier.

L'association Autochtone Mèè Haari (AMR) qui défend avant tout l'environnement, est venu de Houaïlou, forte d'une délégation de 40 jeunes, a également exprimé le besoin de se préoccuper de cette situation gravissime où les rejets en mer de l'usine hydro-métallurgique pourrait provoquer une fois déverser dans le lagon.

Les jeunes Sud et de Ouara en particulier, garderont en mémoire, cette date, le 12 avril où le bois tabou, symbole du refus " Non au tuyau " mais " Oui à la protection de l'environnement ", planté sur un banc de sable entre la baie de la Somme et la Baie de Ouara, reflète le refus pleine et entière des tribus du Sud et des associations environnementales, des syndicats qui ont osé dire " NON " au géant minier.

La plaine du Grand Lac, la biodiversité du Grand Sud risquent fortement aussi d'être endommagées par l'impact de l'extraction minière sur la nature si l'on ne met pas un frein à cette activité industrielle de grande envergure ! ■

CE QU'ILS ONT DIT...

Guy Foringer, président de l'Action Biosphère : *" On a construit puis on a fait des études. Cette usine n'a pas d'autorisation, on construit puis on régularise ensuite… La biodiversité est exceptionnelle dans le grand Sud, on a pas fini de faire l'inventaire.. "*

Willy, porte-parole du Conseil des Anciens de Ouara : *" Nous avons demandé à la direction de Goro Nickel de retirer ce tuyau. Il faut qu'il respecte notre patrimoine qui est en face de chez nous, il y a des vieux qui sont morts dans ces eaux. Il faut les respecter ! "*

Florent Eurisouké, président de l'AMR : *" L'implantation de ce tuyau est inacceptable pour nous, nous devons respecter la mémoire de nos vieux. C'est comme si on leur demandait de dynamiter la grotte de Lascaux ".*

Dialogue social : retrait temporaire de l'USTKE

Le 28 mars dernier s'est réuni le Comité directeur de l'USTKE dans la maison des syndicats de la Vallée du tir, avec comme principal ordre du jour la question du dialogue social.

Pour mémoire, notre organisation syndicale avait désigné nos deux Vice-présidents pour participer, dès le début, aux travaux de la commission du dialogue social initiés par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

La question de la poursuite de notre participation s'est posée à la suite d'un certain nombre de constats et plus particulièrement après les affrontements de Carsud le 17 janvier dernier. Le même jour s'était tenu à la salle Krasucky de la centrale un point entre les différents responsables présents et les militants syndicaux sur l'attitude à adopter pour répondre au délogement par les forces de l'ordre du piquet de grève de Carsud. Parmi les différentes propositions évoquées à ce moment là, celle concernant le retrait temporaire de l'organisation de la commission du dialogue social a trouvé écho auprès de la majorité des camarades présents hormis un des secrétaires généraux adjoints qui n'a pas trouvé la stratégie convaincante.

Quoiqu'il en soit, à la majorité des camarades présents, la décision a été prise de rendre publique cette position dans le cadre d'une conférence de presse qui s'est tenue plus tard.

Le dernier Comité directeur devait réexaminer cette question et interpeller les délégués de l'organisation à propos de notre retrait définitif de cette instance. Un questionnement pour lequel très rapidement s'est dégagé une position majoritaire en faveur du retrait provisoire des travaux de cette commission jugée en totale contradiction avec les déclarations d'un certain nombre de ses participants au premier rang duquel le patronat local et les responsables politiques de notre Pays.

Les travaux de ce Comité directeur ont été très instructifs du fait de la position des deux participants pour l'USTKE, aux travaux de la commission du dialogue social, par ailleurs Vice-présidents de l'organisation qui défendaient pour leur part, un maintien de l'USTKE dans cette instance. Une position non retenue par la majorité des adhérents présents dont le vote s'est exprimé, en l'absence de certains de ces contradicteurs à la position majoritaire. Une attitude condamnée par le Président qui a souhaité qu'à l'avenir les camarades acceptent la démocratie et soient présents jusqu'au bout des réunions de l'organisation.

Il relève toutefois que le Comité directeur a laissé paraître des divergences de point de vue entre le Président et deux de ses principaux Vice-présidents mis en minorité par les délégués de l'USTKE.

A noter également, durant ce Comité directeur, les questions liées au fonctionnement de l'organisation et plus particulièrement, le manque d'assiduité de certains responsables dans les différentes instances de l'USTKE, au moment où l'organisation et ses responsables, dont le Président, traversent une épreuve difficile. ■

Le passage de la flamme olympique perturbé

137 000 km pour la flamme olympique des Jeux Olympiques de Pékin, elle a été allumée, le lundi 14 Mars, sur le site antique d'Olympe en Grèce. Elle a commencé un voyage de près de cinq mois qui se terminera le 8 août dans la capitale chinoise pour la cérémonie d'ouverture.

Le parcours de la flamme olympique ne passe pas inaperçu dans les différentes régions du monde notamment dans les pays européens provoquant une vague de protestation. Elle a traversé Paris, le lundi 7 avril, créant une protestation de la part des militants de l'Association des Reporters Sans Frontières et des défenseurs du Tibet qui ont tenté de perturber le passage de la flamme. Ils ont déployé des drapeaux où des menottes remplaçaient les anneaux olympiques, notamment un grand drapeau au premier étage de la Tour Eiffel.

La veille de sa tournée parisienne, la flamme a été la proie de deux manifestants londonien qui ont tenté de l'éteindre avec des extincteurs. Ils ont été immédiatement arrêtés par la police.

Le Comité International Olympique s'est dit très préoccupé de la tournure que prend cette affaire et il souhaite que la flamme continue son parcours malgré les perturbations. Jacques Rogge, le président du CIO, en visite à Pékin, a condamné « l'usage de la violence incompatible avec les valeurs olympiques ».

De passage à San Francisco le 9 avril, une contestation accrue était dans le sillage de la flamme olympique, en même temps le maire de la ville avait assuré que le passage de la torche ne serait pas dérangé. Le 11 avril, normalement la torche sera à Buenos Aires, peut-être qu'elle subira les mêmes difficultés qu'elle a encouru depuis qu'elle a été allumée, c'est-à-dire protection rapprochée des coureurs, un périmètre de sécurité contre les manifestants, si possible mettre la torche allumé dans un bus ou dans un camion pour éviter les regards malveillants.

Des manifestations s'organisent un peu partout dans les régions du monde, là où la flamme olympique ferait son parcours, même dans la région Pacifique, notamment à Camberra où son passage risque d'être vivement contesté.

L'opposition a vivement critiqué la position diplomatique française vis-à-vis de Pékin. Pour l'ex-candidate socialiste à l'élection présidentielle Ségolène Royal, la France, qui présidera l'Union européenne à compter du 1er juillet, doit montrer l'exemple en boycottant les Jeux olympiques. « Il est encore temps de menacer de boycotter les JO. sLes brassards, les drapeaux, les banderoles, c'est mieux que rien, mais c'est se donner bonne conscience à peu de frais. » , a-t-elle affirmé au Journal du Dimanche.

La torche olympique n'en finira pas d'attiser le feu, et pourra semble-t-il à ses détours faire enflammer des capitales hostiles à la politique de la Chine menée au Tibet. C'est également l'occasion pour le Tibet de se faire entendre sur le plan international. ■

PAPOUASIE NOUVELLE-GUINÉE

Le transfert des compétences à Bougainville

A Port-Moresby
Le gouvernement central de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et sa province de Bougainville, disposant depuis 2005 d'un statut d'autonomie, sont parvenus à un accord en matière de transfert de compétences minières particulièrement cruciales alors que Bougainville recèle l'un des plus importants gisements au monde de cuivre.
Joseph Kabui, Président de la province de Bougainville et Puka Temu, Vice-Premier ministre papou et ministre des mines, sont parvenus à cet accord de principe qui concerne notamment le transfert des compétences pour l'exploitation de minerai, de gaz et de pétrole, aux autorités locales autonomes.

Le contenu de cet accord n'a pas été totalement révélé, le gouvernement papou pourrait toutefois continuer à percevoir des revenus indirects de l'exploitation minière, a rapporté la presse locale.
Le statut d'autonomie de Bougainville est souvent comparé au processus enclenché en dans notre pays (N-C) en 1988, cette province disposera d'un référendum d'autodétermination à partir de 2015.
Depuis l'octroi du statut d'autonomie sur Bougainville (qui s'est depuis dotée de son gouvernement local), des réunions de pilotage de la mise en œuvre de l'accord de Bougainville se tiennent régulièrement.
Mais la question de la reprise des activités de la mine de cuivre de Panguna a été au centre des débats et de vives tensions, en particulier autour du site de cette mine désaffectée depuis le début du conflit sécessionniste, en 1989.
Ce conflit a duré jusqu'en 1998, date de la signature des premiers accords entre sécessionnistes et gouvernement central papou.
Les sécessionnistes voulaient reprendre le contrôle de ce site minier, estimant n'en percevoir que de maigres avantages alors que le gros des revenus constituait une large partie du produit intérieur brut papou.
Depuis 2005, le gouvernement papou et le gouvernement autonome de Bougainville ont multiplié les annonces et contre-annonces de reprise de l'exploitation du site, chacun avec des partenaires industriels différents, sur fonds de flambée des cours mondiaux du précieux métal. ■

AUSTRALIE

Plus d'aborigène dans l'armée

A Canberra, Warren Snowdon, ministre délégué aux sciences et au personnel de la défense, a déclaré qu'il était favorable à une réforme de l'environnement des effectifs militaires, par laquelle des traditions et coutumes aborigènes pourraient être introduites pour la première fois, rendant ainsi les forces armées australiennes plus attractives pour les premiers habitants de cette île-continent.
Cette suggestion, qui entre dans le cadre général d'une volonté de l'armée de relancer son processus de recrutement, prévoit notamment de permettre d'inclure dans le protocole des cérémonies aborigènes emblématiques, comme une cérémonie de calumet en signe de bienvenue. ■

PACIFIQUE

La Turquie : Premier sommet avec l'Océanie

La Turquie a inauguré son premier sommet avec l'Océanie, en présence de nombreux chefs des diplomaties des pays membres du Forum des Îles du Pacifique (FIP) du siège de cette organisation régionale.
Sur les 16 pays membres du FIP, Ankara a accueilli 11 ministres des affaires étrangères invités (Nauru, Vanuatu, Tuvalu, Samoa, îles Salomon, Palau, Fiji, îles Marshall, îles Cook, Papouasie-Nouvelle-Guinée, États fédérés de Micronésie).
Tonga devrait envoyer un chef de département de son ministère des affaires étrangères.
Cette première réunion s'est tenue à la mi-avril. Le chef de la diplomatie turque a évoqué une volonté " d'améliorer, de développer et de renforcer " ses relations avec les pays insulaires du Pacifique Sud, à la fois aux plans bilatéral et multilatéral.
C'est notamment le cas pour le Japon, la Chine, les États-Unis, la France (qui veut aussi instaurer un " dialogue de politique privilégié ") et même plus récemment Taïwan, avec les six pays océaniens qui reconnaissent Taipei au plan diplomatique. ■

AGENDA

- **Marche du 1er Mai à Nouméa**
- **Du 5 au 6 Mai :** Stage DP-Commerce (Nouméa)
- **Du 26 au 30 Mai :** Stage d'entreprise (Nouméa)
- **Du 2 au 6 Juin :** Stage de base (Province Nord)

SRO

Société de Restauration Ouvrière

Redécouvrez "Le Charley" !

Le restaurant "Le Charley" c'est :
une ambiance chaleureuse, une déco originale.
Situé au 2 rue Rhaleb, à la 2ème Vallée du Tir,
il vous ouvre ses portes tous les matins dès 6 heures
pour vous proposer un petit déjeuner copieux
avant de commencer une dure journée de labeur.
C'est aussi : un menu différent chaque jour.
Mais surtout, son défi du "bon et pas cher"
est toujours d'actualité !

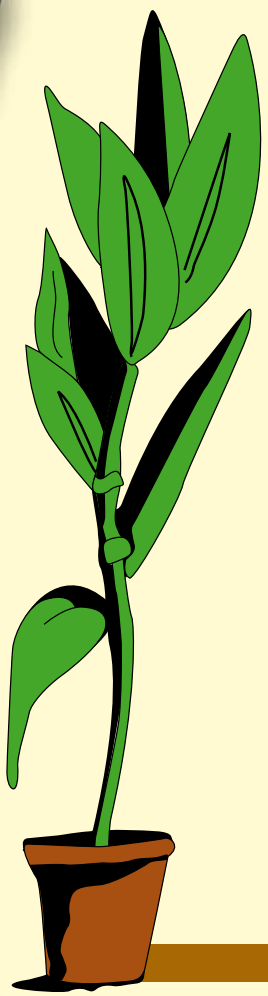

Tous les jours
Menu à 1 500 Frs :
Entrée
Plat du jour
Dessert
Café

Renseignements et réservations au : 28.42.52